

**Questionner et repenser les espaces CDI, CdR
pour favoriser les apprentissages
01 - 04 octobre 2018
Région Nouvelle Aquitaine – EPLEFPA Thuré**

PARTICIPANTS

Nom - Prénom	Etablissement d'exercice	Région
ALAUX Delphine	CFPPA Grenoble-St Ismier	Auvergne Rhône-Alpes
BREMOND Evelyne	LEGTA Pontivy	Bretagne
CORVIOLE Audrey	LEGTA Châteauroux La Chatre	Centre Val-de-Loire
DARCOURT Sonia	LEGTA d'Arras	Hauts de France
DEBRIESTER Stéphanie	LEGTA Oise Beauvais	Hauts de France
DORGE Fanny	LEGTA Guingamp Kernilien	Bretagne
ESTIVAL Cécile	LEGTA Brioude Bonnefont	Auvergne Rhône-Alpes
FAISANDIER Laurence	CFA Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes
JAMME Thierry	CFA de Tarn et Garonne	Occitanie
MARMET-PEYRON Brigitte	LEGTA Clermont Ferrand Marmilhat	Auvergne Rhône-Alpes
MONTIBERT Marion	LPA Belleville sur Saône	Auvergne Rhône-Alpes
OBERSON Catherine	CFA La Charente	Nouvelle-Aquitaine
VERDUN Priscille	CFPPA Ecully	Auvergne Rhône-Alpes
VISIELOFF Tatiana	LEGTPA Henri Queuille	Nouvelle-Aquitaine

ANIMATRICE DE LA FORMATION

Ann SELLARS, Chargée d'ingénierie, cheffe de projet «CdR » AgroSup Dijon Institut EDUTER

INTERVENANTS

Katell COLLET-THIREAU, Chargée d'ingénierie, animatrice nationale RENADOC, AgroSup Dijon Institut EDUTER

Isabelle FABRE, Maître de conférences HDR en Sciences de l'information et de la communication, ENSFEA Toulouse

Julie BLANC, Maître de conférences en Sciences de l'éducation, ENSFEA Toulouse – UMR Education, Formation, Travail, Savoirs, Université de Toulouse.

Héloïse KUNZ, enseignante documentaliste, **Audrey ROULON**, formatrice et **Magaly THORESON** animatrices CADI, LPA Thuré

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre comment on peut créer au sein d'un établissement un espace ouvert, convivial, d'accès à l'information et à la documentation ainsi qu'à des modalités d'accompagnement, complémentaires de l'espace classe.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ Etre capable d'identifier les éléments dans le contexte général qui impulsent un changement dans les pratiques professionnelles et pédagogiques dans un EPLEFPA
- ✓ Saisir comment les espaces peuvent être repensés pour rendre les apprentissages plus motivants et efficaces pour tous
- ✓ Savoir analyser le contexte de son établissement (inventaire des espaces disponibles et problématiques pédagogiques) afin d'évaluer les évolutions possibles dans l'organisation des espaces
- ✓ Savoir identifier les éléments de pilotage nécessaires pour optimiser cette évolution

PROGRAMME

Lundi 01 octobre

Objectif de l'après-midi :

- Situer la formation dans le contexte général de l'enseignement agricole

14h – 17h

Accueil

- Tour de table
- Présentation croisée en binôme
- Présentation de la formation et son contexte
- Visite de l'établissement

Mardi 02 octobre

Objectifs de la journée :

- Etre capable d'identifier les éléments dans le contexte général qui impulsent un changement dans les pratiques professionnelles et pédagogiques dans un EPLEFPA
- Saisir comment les espaces peuvent-ils être repensés pour rendre les apprentissages plus motivants et efficaces pour tous

8h30 - 12h

- Intervention en visio de Julie Blanc, ENSFEA Toulouse
- Activité Cairns
- Présentation de l'historique et mise en place du CADI par les « Cadinettes »

13h30 - 17h

- Ateliers de découverte du CADI
- Les leviers pour mettre en place un espace du type CADI

Mercredi 03 octobre

Objectifs de la journée :

- Savoir analyser le contexte de son établissement (inventaire des espaces disponibles et problématiques pédagogiques) afin d'évaluer les évolutions possibles dans l'organisation des espaces

8h30 - 12h

- Apport de la recherche en lien avec les usages des espaces
- Précisions sur les notions de tiers lieu, learning centre...

13h30 - 17h

- Atelier de découverte de la classe active

Jeudi 04 octobre

Objectifs de la matinée :

- Savoir identifier les éléments de pilotage nécessaires pour optimiser cette évolution

8h30 - 12h

- Intervention de la direction de l'EPLFPA et échanges
- Réaménager une espace : comment s'y prendre ? Les étapes de réflexion
- Conclusion
- Bilan à chaud de la formation

Présentation croisée en binôme

A partir d'un questionnaire guide, les participants s'interviewent en binôme afin de pouvoir présenter son partenaire au grand groupe en présentant ses fonctions, ses attentes vis-à-vis de cette formation. Il s'agissait également de mieux cerner l'organisation des espaces « hors classe » dans son établissement d'exercice ainsi que les outils, ressources et services proposés dans ces espaces.

Un résumé des attentes exprimées pour la formation

- ✚ Comment aménager l'espace CDI CdR au mieux, afin de faciliter l'accès et optimiser les conditions de travail ?
- ✚ Trouver des idées pour développer des pistes concrètes, pratico-pratiques sur les espaces CDI CdR
- ✚ Comment intégrer le CdR dans le CDI / démystifier le lien CDI CdR / trouver un moyen de travailler avec le CdR (partenariat)/ concilier CDI/CdR avec les attentes respectives de chacun et arriver au centre de ressources lycée – CFA ?
- ✚ Comment réorganiser le CDI / réfléchir à repenser l'aménagement du CDI ?
- ✚ Comment le numérique va impacter les CDI ?
- ✚ Discuter, croiser les regards
- ✚ Connaître de nouvelles méthodes d'animation pour accompagner les équipes du « Cd2RA » le CdR du CFA régional

Présentation de la formation dans son contexte

Plusieurs éléments dans le contexte actuel de la formation en France et notamment dans l'enseignement agricole, poussent les équipes dans les EPLEFPA à questionner et repenser les espaces dont ils disposent afin d'optimiser les apprentissages.

Les éléments suivants sont pointer et afficher dans la salle sous forme de citations :

A. Le cadre réglementaire

« Pour les élèves de la voie professionnelle préparant le baccalauréat professionnelle : il convient de recentrer les EIE sur les orientations définies par le référentiel de diplôme et rappelées in extenso ci-dessous :

- consolidation de compétences méthodologiques (.../...);
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles (.../...) ;
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée... »

Source : Note de service DGER/SDPFE/2017-468

« Les préconisations du rapport CGAAER*, confortées par les orientations de la DGER, rappellent que des dispositifs redynamisés tels que les « initiatives d'appui personnalisé » sont un des leviers majeurs à mobiliser par les équipes pédagogiques pour améliorer la réussite des élèves de la voie professionnelle»

Source : Note de service DGER/SDPFE/2017-468

*Rapport CGAAER n° 15117, juin 2016

«Pour les élèves des voies générale et technologique préparant le baccalauréat général ou le baccalauréat technologique : il est rappelé qu'ils bénéficient des initiatives d'appui personnalisé selon le même principe que celui proposé pour la voie professionnelle en associant les activités conduites en accompagnement personnalisé (AP 2 heures par semaine inscrite dans l'emploi du temps des élèves)»

Source : Note de service DGER/SDPFE/2017-468

« Pour les élèves de la voie professionnelle préparant un CAP agricole : la marge de manœuvre donnée par les horaires non-affectés à des disciplines (5h par semaine dans la grille horaire nationale) permet de répondre aux situations spécifiques des élèves. »

Source : Note de service DGER/SDPFE/2017-468

B. L'organisation des espaces physiques

« Des équipes, de plus en plus nombreuses, s'engagent dans une réflexion sur de nouveaux lieux et cadres d'apprentissage et il existe tout un courant de recherches sur les learning labs.»

Source : Cathérine Bécchetti-Bizot, Guillaume Houzel, François Taddei, « Vers une société apprenante : Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie » mars 2017

«Si l'on souhaite favoriser la mise en place de pédagogies actives, la coopération entre les enseignants, les échanges et les rencontres avec des partenaires extérieurs, l'aménagement d'espaces adaptés et de temps dédiés à ce type d'activités semble de plus en plus nécessaire.»

Source : Cathérine Bécchetti-Bizot, Guillaume Houzel, François Taddei, « Vers une société apprenante : Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie » mars 2017

«De nombreuses enquêtes ont mis en évidence l'isolement des enseignants français et leur difficulté à travailler en équipe. Cet isolement constitue un frein à la coopération, à l'expérimentation et à l'essaimage des pratiques. Les salles de professeurs et les centres de documentation et d'information (CDI), où il est en général difficile d'échanger, ne sont pas conçus pour des travaux collaboratifs.»

Source : Cathérine Bécchetti-Bizot, Guillaume Houzel, François Taddei, « Vers une société apprenante : Rapport sur la recherche et développement de l'éducation tout au long de la vie » mars 2017

C. Le numérique

«S'il faut noter que les savoirs fondamentaux ne sont en général pas remis en cause (../..) c'est leur transmission qui doit prendre de nouvelles formes, dans des espaces repensés et réarticulés autour de pratiques « actives », collaboratives et de démarches de projet. Les outils et ressources numériques apparaissent comme des leviers pour faciliter et enrichir ces pratiques. Leur usage s'accompagne très fréquemment d'une réflexion sur le temps et l'espace scolaire : quelle est l'unité de temps nécessaire pour réaliser une production en classe ?»

Source : Repenser la forme scolaire à l'heure du numérique : vers de nouvelles façons d'apprendre et d'enseigner, Rapport IGEN N° 2017-056 mai 2017

«En multipliant les interactions, il (le numérique) introduit de l'horizontalité dans les échanges, brise les hiérarchies, favorise à la fois des formes de travail plus collaboratives et des modalités d'apprentissage plus personnalisées. Il permet d'apprendre en mobilité et dans des environnements diversifiés, laisse pénétrer de nouveaux protagonistes dans la sphère de l'éducation (../..)»

Source : *Repenser la forme scolaire à l'heure du numérique : vers de nouvelles façons d'apprendre et d'enseigner, Rapport IGEN N° 2017-056 mai 2017*

«La technologie, quant à elle, est inscrite dans les espaces physiques (exemples : connexions au réseau informatique, vidéo projection) et en même temps elle décloisonne les pratiques en les distribuant dans une diversité d'espaces physiques. Le design pédagogique doit ainsi tenir compte de toutes ces dimensions pour quitter les postures conventionnelles de la transmission pédagogique et répondre aux attentes d'une pédagogie plus active.»

Source : *Campus d'avenir, concevoir des espaces de formation à l'heure du numérique, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DGESI*

D. L'individualisation et la différenciation pédagogique

« Pour ce qui concerne l'individualisation, il s'agit d'un mode d'organisation pédagogique dans lequel l'élève travaille de manière individualisée, en fonction de ses acquis et de ses besoins, avec l'aide d'un plan de travail et des consignes lui permettant d'effectuer les tâches scolaires en autonomie, pendant un temps donné, avec si nécessaire des ressources qui lui sont fournies ou qu'il va chercher. L'enseignant intervient en appui, explicite, conseille... Le travail individualisé est fréquemment utilisé en pédagogie différenciée, c'est aussi une modalité complémentaire du travail en groupe classe. »

Source : *Livret Repères : Personnalisation des parcours et des situations d'apprentissage, INRP, 2008*

"La différenciation et l'individualisation sont des modes d'organisation pédagogiques

Ainsi la différenciation de la pédagogie, ou pédagogie différenciée, "met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres itinéraires d'appropriation tout en restant dans une démarche collective d'enseignement des savoirs et savoir-faire communs exigés"

Source : (Halina Przesmycki, *La pédagogie différenciée*, Hachette éducation, 2004).

Préparation pour l'intervention sur la différenciation pédagogique

Il s'agit de recueillir les représentations des stagiaires sur les notions de différenciation pédagogique et individualisation en vue de l'intervention de Julie Blanc le lendemain matin.

Chaque participant prend des post-it et écrit ce que les notions « individualisation » et « différenciation pédagogique » évoquent pour lui.

Les « post-it » sont récupérés en précisant que la restitution de ce recueil se fera le lendemain en introduction de l'intervention de Julie Banc en visio-conférence.

Les post-it recueillis la veille ont été organisés en « paquets » en amont de l'intervention

La notion « individualisation »

P1. Accompagnement/ Aide

- Accompagnement individuel de l'apprenant. Accès à l'autonomie
- Aide individuelle d'apprenants si :
 - En difficulté
 - En « avance » sur le programme
 - Accompagnement spécifique
- Accompagnement de l'apprenant individuellement pour un accès aux ressources en autonomie (par exemple)
- Aide, rapports de stage, recherche maître d'apprentissage, CNED LV2

P2. S'adapter / Adapter

- Adapter sa pédagogie à chaque individu
- Adapter sa pédagogie à l'individu
- S'adapter au cas par cas aux apprenants en fonction de leurs besoins (?)
- Selon le parcours de l'apprenant utiliser une aide personnalisé : ex. 'dys' utiliser la bonne police
- S'adapter aux différences des apprenants (parcours, difficultés, besoins spécifiques)
- Comment on réussit individuellement à répondre aux attentes/besoins de chaque élève, étudiant ?

P3. Parcours individualisé

- Prendre en considération l'apprenant dans toute son individualité : ses acquis, ses contraintes, ses objectifs, ses projets. Bâtir 1 parcours en réponse.
- Permettre à chaque apprenant d'avancer à son rythme lors d'une séquence pédagogique
- Seul avec son programme pour progresser selon « qui il est »
- Parcours pédagogique adapté, contrat pédagogique perso

P4. Mise en œuvre / modalités

- positionnement, modalités pédagogiques différentes, plus ou moins égal au soutien, au niveau de l'individu

La notion « différenciation pédagogique »

P1. Ne sais pas

- ?
- ?

P2. Méthodes/collectif

- Méthode pédagogique pour favoriser collectivement l'apprentissage de chacun
- Méthodes mises en place pour favoriser collectivement l'apprentissage, à des rythmes différents
- Comment à l'intérieur d'un groupe classe, on réussit à « faire apprendre »aux élèves/étudiants ?
- public mixé
- Progression par groupe en fonction d'un diagnostic.
- Groupes d'apprentissages variables

P3. Modalités

- Apprendre autrement : par le jeu, sur divers supports, en sous-groupe, classe inversée, numérique
- Positionnement, modalités pédagogique différentes, travail en groupe, au niveau du groupe classe
- Arriver à atteindre un même objectif en empruntant les chemins différents avec des propositions pédagogiques différentes

-Mettre en place différents types d'approches et de pédagogie pour un même groupe d'apprenants qui font différents trucs au même moment : neurosciences ?

P4. Pratiques innovantes

- Des pratiques innovantes en pédagogie pour un groupe
- Des pratiques innovantes en pédagogie pour un groupe classe

P5. Individualisation

Adapter cours, supports à chaque apprenant

P6. Public

Public dys, public mixé

Intervention de Julie Blanc (en visio-conférence)

La notion d'individualisation disparaît au profit de la notion de différenciation pédagogique y compris dans les textes (cf. *Note de service DGER/SDPFE/2017-468 du 24/05/2017*) même si les dispositifs à mettre en place restent les mêmes.

L'objectif est de développer des synergies entre les projets de formation des apprenants et la coordination de l'équipe pédagogique en lien avec les contraintes de l'établissement. On vise une co-construction, entre l'apprenant d'un côté et les acteurs pédagogiques de l'autre, d'une formation non figée mais qui doit être régulée et modifiée en cours de parcours.

Ce glissement sémantique est le résultat d'une critique de la conception de l'individualisation. Selon Philippe Meirieu, il faut « avoir le souci de la personne sans repousser l'appui de la collectivité ».

L'individualisation tend à imposer des méthodes d'apprentissage qui correspondraient strictement aux besoins de l'individu. Or se priver de l'appui d'autres dispositifs pourrait empêcher la découverte de nouvelles stratégies qu'il faudrait pourtant être capable de mobiliser dans la vie professionnelle.

La notion de différenciation s'appuie sur le principe d'adaptation face au rythme de la classe qui avancerait de façon homogène. C'est à travers la diversification des modalités pédagogiques que l'on permet une appropriation du savoir. La différenciation se base sur le **principe d'éducabilité** : le fait que tout élève est capable d'apprendre et de progresser, il est éducatable, même s'il est en difficulté.

Il faut être vigilant à **l'effet pygmalion** ; quelque chose qui s'opère de manière induite dans certaines configurations de classe où l'enseignant s'appuie sur ses représentations d'une personne et l'enferme dans cette perception. Garder le même objectif pour tous permet de tenir compte des différences afin ne pas les traiter comme des inégalités ; d'éviter d'être dans un processus sélectif.

La pédagogie différenciée est plutôt une préoccupation qu'une méthode ou un dispositif particulier. Il s'agit de proposer un environnement le plus fécond en différenciant :

- **Les contenus** (support, matériel supplémentaire, outils organisationnels, numérique, interdisciplinarité...)
- **Les processus d'enseignement** (mise en projet, tutorat, stratégies interactives, (débat), stratégie de travail individuel (étude de cas), stratégies magistrales – métacognition (remettre du sens par rapport à ses propres stratégies + effets sur le groupe d'élèves) – varier le temps alloué à la tâche. Outils différenciés pour permettre la manipulation...)
- **Les productions d'élèves** (permettre une variété de productions, donner le choix de support, le choix d'outils qui permet de jouer sur l'enrôlement dans la tâche avec la sensation d'être acteur. Autoriser la production en petits groupes. Attention : ne pas faire travailler les élèves seulement avec les méthodes qui leur conviennent)

- **La structuration du travail en classe :** (collectifs d'élèves hors du groupe classe habituel. Dyade et tutorat. Attention à la stigmatisation des groupes de besoins ponctuels)

Cette différenciation peut se mettre en place dans le cadre des **initiatives d'appui personnalisé** (cf. *Note de service DGER/SDPFE/2017-468 du 24/05/2017*).

Selon le diplôme préparé, les initiatives d'appui personnalisé sont soit obligatoires soit à mettre en place sur la base de volontariat.

Il faut savoir saisir une opportunité pour différencier dans la classe comme le retour de stage, quand une difficulté surgit qui est partagée entre quelques personnes ou instaurer des temps d'échange partagés...

En binôme, les participants réfléchissent à des actions qu'ils connaissent qui ont été expérimentées dans leurs établissements, soit par eux-mêmes soit par des collègues, qui peuvent correspondre à la différenciation pédagogique.

Ils présentent les idées au groupe.

Conclusion

Observations générales :

- La différenciation existe déjà ; on la bricole plus ou moins efficacement.
- Il y a des termes nouveaux comme l'expression dispositif d'appui personnalisé et l'individualisation qui glissent vers la « différenciation pédagogique »
- Il est difficile de mettre les équipes en mouvement vers cette différenciation pédagogique.

Pour ce faire :

Il faut formaliser les objectifs de formation, préciser les attentes de chacun, identifier les causes des difficultés d'apprentissage.

Pour permettre à une équipe pédagogique de travailler ensemble sur la différenciation pédagogique, il s'agit de susciter et d'organiser une réflexion collective, de favoriser les échanges. Cela consiste à acquérir « une grammaire commune » et à se poser les bonnes questions :

- Quelles sont les difficultés d'apprentissage? Quelles en sont les causes ?
- Quelles sont nos attentes ? Quels sont les objectifs de formation ?
- Quelles solutions pouvons-nous envisager?

On peut aussi se faire accompagner dans cette réflexion par des établissements de l'enseignement supérieur qui ont vocation à apporter un appui aux établissements d'enseignement technique (AgroSup Dijon, Eduter ; l'ENSFEA, Montpellier SupAgro, Florac ;...)

L'activité « Cairns »

Objectif : Constituer les repères communs pour mieux appréhender la différenciation pédagogique. Chacun réfléchit à « ce que j'ai appris » et « ce que je retiens » de l'intervention de Julie Blanc. » On fait la restitution en grand groupe afin d'identifier quels repères on retient collectivement.

Ce que l'on a appris :

- ✚ L'existence d'une Note de service sur les modalités de mise en œuvre des initiatives d'appui personnalisé DGER/SDPFE/2017-468 publiée le 24/05/2017
- ✚ Il y a eu un glissement sémantique de l'individualisation vers la différenciation pédagogique
- ✚ Une dyade = un binôme
- ✚ L'individualisation ce n'est pas la même chose que la différenciation pédagogique
- ✚ C'est le collectif qui prime sur l'individu dans la différenciation pédagogique
- ✚ On parle d'équité plutôt que d'égalité
- ✚ Le terme éducatibilité (tous les apprenants sont capables de réussir)
- ✚ Il faut acquérir de nouveaux savoirs pour progresser

Ce que l'on retient :

- ✚ Le rôle du pilotage est essentiel pour mettre en place la différenciation pédagogique
- ✚ On a déjà des pratiques de différenciation pédagogique
- ✚ Le rôle d'une personne extérieure pour faire prendre conscience de l'intérêt de la différenciation pédagogique et y faire adhérer les collègues
- ✚ La différenciation pédagogique fonctionne mieux en demi-groupe qu'en classe entière
- ✚ Si on décide de travailler en petits groupes, donner un rôle à jouer à chacun des participants et mélanger les groupes de temps en temps
- ✚ La nécessité de varier les tâches, les outils et les activités car les jeunes lycéens restent attentifs pour une durée maximum de 10 à 15, 20 minutes pour des étudiants
- ✚ L'importance de penser à évaluer nos initiatives auprès des collègues

Un rappel historique des CdR

Ce rappel est nécessaire car les participants à la formation sont un mélange de professeurs-documentalistes et animateurs CdR. Autant l'espace CDI animé par un professeur-documentaliste existe dans tous les EPLEFPA, autant un CdR n'est pas présent partout et certains participants ont une représentation très floue de ce dispositif voire ne le connaissent pas du tout et sont encore moins au courant des missions d'un animateur CdR.

Au moment du lancement du projet à la fin des années 80, la création d'un CdR a été cadrée par note de service sous forme d'appel à projets. Pour autant une définition précise n'a volontairement jamais été donnée. Une organisation CdR a plutôt été décrite en termes des services qu'elle pouvait rendre aux apprenants, enseignants et ou formateurs. La liberté a été donc laissée aux établissements de créer un CdR en fonction de leur contexte local. Le CdR n'est pas qu'une histoire organisationnelle mais a aussi pour mission de « former mieux et autrement ».

Lors des années 90 et l'arrivée de l'informatique, beaucoup d'EPLFPA se sont équipés en ordinateurs via cet appel à projets qui a, de ce fait, été arrêté en 2003. A partir de 2004, le label « CdR : espace ouvert de formation » a donné un cadre (l'axe 1 concernait tout l'EPLFPA tandis que les axes 2, 3 et 4 pouvaient concerner un ou plusieurs centres constitutifs selon le souhait de l'EPLFPA). La labellisation constituait un gros travail. Quelque part, cela a aussi institutionnalisé les autres modes d'accompagnement. Même si le cahier des charges du label est maintenant un peu daté, il peut donner des pistes pour monter un CdR.

Depuis la fin de la labellisation, le CdR est moins « cadré » au niveau national. L'individualisation est inscrite dans les référentiels de formation initiale scolaire, cela implique une réflexion interne sur l'organisation pédagogique donc sur la place d'un projet CdR.

Ce qui est important, c'est de voir ce que cela produit au niveau des apprentissages chez les apprenants.

Présentation de l'historique et mise en place du CADI par Héloïse Kunz et Audrey Roulon

A l'origine en 2009, il y avait une volonté de la direction de créer l'équivalent d'un CdR afin d'apporter un accompagnement personnalisé aux apprenants. Cet embryon s'est longtemps appelé **CAI** (Centre d'Accompagnement Individuel) et a fonctionné de manière plus ou moins régulière et en parallèle du CDI pendant quelques années.

En 2013, l'arrivée d'une nouvelle animatrice à temps plein a donné un nouvel élan au centre. Avec deux temps plein à disposition (la documentaliste Héloïse et l'animatrice Audrey) la question s'est posée d'optimiser les moyens en travaillant davantage ensemble. Ceci a demandé un gros travail d'animation et de communication. Il s'agissait aussi d'avoir plus de visibilité auprès des enseignants et des apprenants (un seul nom, un seul lieu, la création d'un logo, une communication commune) et d'impliquer le collectif dans la mise en œuvre du projet, par exemple le logo a été trouvé par les élèves.

Le CADI, **C**entre d'**A**ccompagnement de **D**ocumentation et d'**I**nformation était né.

Depuis, il a bénéficié de l'appui de la direction et des équipes pédagogiques pour pérenniser le poste d'Audrey. Actuellement, Héloïse et Audrey peuvent compter sur la présence au CADI de Magaly qui a été recrutée en contrat PEC pendant un an renouvelable une fois.

L'espace CADI



Le CADI est situé à proximité de la salle des professeurs et de la vie scolaire. C'est un espace lumineux avec tables et chaises mais aussi fauteuils et une mezzanine où on peut accueillir un grand groupe, diffuser une vidéo... Les apprenants ont construit eux-mêmes une terrasse pour pouvoir se détendre, lire ou simplement profiter du cadre « verdoyant » de l'établissement quand il fait beau. L'aménagement de l'espace et le lieu sont importants pour attirer les apprenants. Le CADI est ouvert tous les jours de 8h15 à 18h45 (avec une fermeture sur la pause méridienne). Les apprenants y ont accès dans le cadre des cours, pendant les heures d'études ou au moment des pauses.

Le fonctionnement du CADI

Le CADI avait été organisé en ateliers de découverte selon le modèle du « World Café ». Cette méthode d'animation a été choisie pour faciliter le dialogue et le partage d'idées entre les participants au stage et les utilisateurs du CADI. L'ambiance « café » a été créée à l'aide d'une table ronde au milieu du CADI où les participants pouvaient venir se servir de gâteaux et boissons à volonté lors de l'activité. Dans cette configuration les participants pouvaient échanger avec les utilisateurs du CADI (apprenants et enseignants), découvrir les ressources et activités proposées par les animatrices et comprendre plus précisément le fonctionnement en petits groupes autour de tables avec un ou plusieurs hôtes. À intervalles réguliers de 15 minutes, les participants

devaient changer de table. Au terme du processus, quand tous les ateliers avaient été visités par tous, les principaux leviers pour mettre en place un espace du type CADI ont été résumés en grand groupe sous forme de brainstorming puis discutés.

Les leviers pour la mise en place d'un espace du type CADI

- ✚ Le **pilotage** par l'équipe de direction qui organise une réunion pédagogique tous les lundi matin afin d'échanger en équipe pédagogique sur les pratiques et où on prend des décisions sur telle ou telle action, innovation, expérimentation...
- ✚ **L'inscription obligatoire** dans l'emploi du temps de tous les nouveaux entrants d'une heure par semaine de méthodologie animée par les animatrices du CADI
- ✚ Une **bonne entente** entre le professeur-documentaliste et l'animatrice CdR pour que le fonctionnement CADI reste dynamique et souple
- ✚ Une capacité à **communiquer** sur le CADI ; cela tient aux personnes et implique un gros travail sur la communication formelle (dépliant, bilan périodique envoyé par mël à une sorte de mini-commission, newsletter...mais aussi sur une communication informelle autour d'un café ou un goûter...
- ✚ Un **esprit** d'ouverture et convivialité qui règne dans l'espace et qui est **entretenu**.
- ✚ La création d'une **relation et ambiance de confiance** avec les apprenants.
- ✚ Des animatrices « passionnées » qui ont et donnent **envie** de faire des projets, **un engouement** « on se repose jamais »
- ✚ Une intégration du CADI dans des dispositifs d'aide aux élèves déjà existants : BAR (bureau d'aide rapide), aide méthodologique, petits dispositifs de suivis individuels, temps sans classe dans ou hors référentiel. Créer **un cercle vertueux de besoins** par ex en proposant des ressources motivantes / intéressantes
- ✚ **L'identité de l'établissement** reconnu en tant que « innovant » entretient la dynamique. Cette identité est à créer au travers des dispositifs innovants auxquels les équipes se sont fédérées.
- ✚ 3 postes (2 pérennes)
- ✚ La **formalisation** facilite la compréhension des occupations des uns et des autres et permet un meilleur fonctionnement pour tous.

Des éléments de réflexion et questions des stagiaires partagés avec les animatrices suite à la découverte du CADI

- Repenser les espaces pour donner une place aux jeux et à l'accompagnement pour favoriser les apprentissages. Oui, mais où est la part de la documentation dans le CADI ? Le CADI est-il encore utilisé en tant que CDI ?
- Nos élèves n'iront peut-être pas dans les bibliothèques donc la question se pose sur l'avenir du CDI (je ne comprends pas très bien cette question). Faut-il les accompagner dans la recherche documentaire plutôt que de les rendre autonomes ? Quelle représentation du CDI ont-ils ? On pourrait organiser les RDV documentaires.
- Il y a des choses que les animatrices CADI formalisent et que nous faisons sans les formaliser. C'est un point de vigilance pour nous car la reconnaissance a été acquise du fait de la formalisation et la communication.

Dessinez-moi le CADI : intervention d'Isabelle Fabre

Isabelle demande aux participants de réaliser un exercice. Il s'agit de dessiner individuellement sur une feuille A3, le plan de l'espace du CADI avec tous les éléments qui leur paraissent constitutifs de son identité et de son activité suite à la découverte d'hier.

L'objectif de cet exercice est de recueillir les représentations individuelles pour pouvoir ensuite confronter les différents regards sur un même espace.

Au bout de 10 minutes, les plans sont accrochés au mur les uns à côté des autres.

Quelques éléments permettant d'analyser les plans des espaces documentaires

Les plans sont une manière de faire prendre conscience à un groupe de personnes qu'il y a plein de manières de voir et de représenter un même espace. Cet exercice peut être utile pour recueillir les représentations des utilisateurs (apprenants/enseignants/formateurs) d'un espace CDI que l'on souhaite repenser/questionner car cela crée de l'étonnement et de la discussion autour d'un futur aménagement et de la perception qu'un groupe en a de l'existant. C'est une façon d'approcher leur manière d'habiter un espace à partir de leur dessin individuel et des usages auxquels il peut renvoyer. On peut suivre avec eux le fil du dessin pour reconstituer un parcours.

C'est une manière pour vous de suivre dans la durée l'avancée de leurs connaissances sur l'existence de certaines ressources, voir s'ils se sont aventuré vers certaines activités, la régularité de certains usages, voir avec eux s'ils ont acquis des savoirs documentaires au travers de certaines précisions ... faire avancer le dessin au fur et à mesure de l'année.

Il y a plusieurs façons de rentrer dans les dessins et de les observer:

- L'orientation du dessin
- Les éléments structurants
- Les différences et les ressemblances
- Les légendes et les termes qui ont été choisis pour les définir
- La lecture via les images opératives

Les images opératives sont des représentations internes, subjectives, mentales du monde, "des structures informationnelles spécialisées qui se forment au cours de telle ou telle action dirigée sur des objets.

Le reflet des objets dans les images opératives consiste en un certain nombre de déformations fonctionnelles.

Celles-ci sont en fait une mise en évidence et une accentuation des caractéristiques de l'objet, qui, dans les conditions d'une action donnée, revêtent une signification informationnelle particulière."

Source : Ochanine, D., Kozlov, V. (1971). *L'image opérative effectrice, Questions de psychologie, 3*, traduit in *L'image opérative, Actes d'un séminaire et recueil d'articles de D. Ochanine*, p. 225- 251

On trouve:

Le laconisme : l'absence d'éléments

La sélectivité : le choix d'éléments

Leur déformation fonctionnelle : l'amplification de certaines parties directement liées à l'action

Ces images opératives sont supports d'entretien.

Clarification des notions et apport de la recherche:

Isabelle présente le regard de la recherche envers la bibliothèque et clarifie certaines notions

Cf. les documents suivants en annexe :

- La présentation sous format PDF « Questionner les espaces »
- Un article qui illustre une partie de ses propos « Bonne sieste à la bibliothèque »

Mercredi 03 octobre (après-midi) : LA CLASSE ACTIVE

Atelier classe active : intervention de Katell Collet-Thireau

Objectif général :

- ✓ Etre capable de repenser sa pédagogie pour repenser les espaces d'enseignement et d'apprentissage.

Objectifs opérationnels :

- ✓ Savoir identifier les moyens et procédures d'enseignement et d'apprentissage pour répondre aux besoins différents des apprenants
- ✓ Savoir identifier les espaces d'enseignement et d'apprentissage en fonction des activités issues de la pédagogie différenciée

Durée de l'atelier : 2h30

Situation :

Vous êtes professeur-documentaliste, enseignant ou animateur CdR au lycée André Malraux de Thuré.

De plus en plus d'employeurs attendent de leurs salariés de savoir travailler en équipe. Votre mission est de former au mieux vos élèves pour une insertion professionnelle réussie.

Aussi, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, vous allez devoir préparer des séances avec M/Mme Dupont, enseignant(e), qui contribueront à développer la compétence du travail collaboratif chez les apprenants.

Vous avez RDV avec lui/elle aujourd'hui.

Déroulement de l'atelier

1. Les stagiaires lisent la situation et chacun réfléchit individuellement à des questions à poser pour mieux la cerner.

2. Les questions sont restituées en grand groupe.

- 🚩 Il s'agit de quelle classe ? Quel est le niveau des élèves
- 🚩 Il s'agit de de combien d'élèves ?
- 🚩 Quelle sera la durée de la collaboration ?
- 🚩 Quels sont les pré-acquis ?
- 🚩 Qu'entend-on de l'objet de la séance (le travail collaboratif) ?
- 🚩 De quelles ressources et outils dispose-t-on ?
- 🚩 Quelle matière enseigne Mme/M Dupont ? C'est question n'est pas pertinente car l'objectif est de développer la compétence de travail collaboratif chez les élèves.

3. Chaque stagiaire réfléchit individuellement sur quel aspect il souhaite porter la différenciation telle que présentée dans l'intervention de Julie Blanc mardi matin :

Les contenus (diversifier les scénarios pour acquérir les connaissances et les compétences) : différents supports, différents matériels, utiliser le numérique, varier le matériel sur une même tâche, jouer sur l'interdisciplinarité. Il faut faire attention à ne pas réduire les exigences. Faire appel à la métacognition : faire exprimer l'apprenant le faire dire comment il a fait pour réussir car réussir est différent d'apprendre ! Par exemple on peut réussir un exercice en appliquant une fausse règle.

Les processus d'enseignement (on joue sur les moyens utilisés pour comprendre les contenus, on propose plusieurs voies d'accès à l'apprentissage, on fait varier les stratégies d'enseignement toujours dans un contexte collectif) : mises en projet, tutorat, travail en petits groupes, provoquer des interactions entre les groupes, débats, alternance entre travail individuel et travail collectif, faire intervenir plusieurs intervenants, aller au CdR, interdisciplinarité. On peut faire varier le temps accordé à chaque apprenant, faire formuler l'apprenant pour voir s'il a compris. Evidemment cela prend beaucoup de temps mais c'est plus efficace.

Les productions d'élèves (permettre des productions variées, donner le choix du support et/ou outils, faire l'exercice à l'oral plutôt qu'à l'écrit). L'apprenant doit pouvoir découvrir d'autres méthodes d'apprentissage de celui avec laquelle il se sent le plus à l'aise.

La structuration du travail en classe (organiser le temps de la classe en facilitant le travail en groupes à l'intérieur de chaque discipline). On va faire des groupes différents en travaillant de différentes manières (dyade, groupe important, travail individuel). Mais il ne suffit pas de mettre les apprenants en groupe pour qu'ils apprennent. Il faut un travail de construction de consignes. Il n'y a pas d'élève en difficulté mais un élève en difficulté dans une discipline ou dans certaines capacités donc il faut éviter la stigmatisation en établissant les groupes de besoins ponctuels établis sur des points de programme particuliers.

4. Chacun se positionne à l'aide d'un post-it avec son choix sur tableau blanc ce qui permet de former 4 groupes.

5. Les groupes travaillent pendant 25 minutes. La consigne est reprécisée.

Vous avez RDV avec Mme Dupont pour construire l'ossature des séquences. Pensez à identifier les activités à proposer aux élèves courtes ou longues, guidées, un peu guidées, pas guidées et la nature de l'interaction entre pairs entre professeur-documentaliste/animateur CdR/enseignant et élèves en fonction des pré-acquis et le nombre.

6. Au bout de 10 minutes les cartes de contraintes sont distribuées à 3 des 4 groupes :

- 🚩 **Groupe A : Les contenus** doit intégrer l'utilisation des tablettes dans la séquence
- 🚩 **Groupe B : Les processus d'enseignement** doit restituer aux 3 autres groupes leur séquence sous la forme de Sketchnote (objectif faire connaître l'outil aux autres)
- 🚩 **Groupe C : Les productions d'élèves** doit faire le synopsis d'une vidéo que les élèves doivent utiliser pour restituer
- 🚩 **Groupe D : La structuration du travail en classe** n'a pas de contraintes pour la restitution

Les restitutions

Voici un résumé des restitutions avec des questions et remarques du grand groupe par la suite.

Vous pouvez visualiser les restitutions des groupes A, B et C. Le groupe D a fait une restitution au tableau qui n'a pas été sauvegardée.

Cf. les documents suivants en annexe :

- Atelier PA-GrpeA (document scanné)
- Atelier PA-GrpeB (document scanné)
- Atelier PA-GrpeC (carte mentale sous forme d'image)
- Sketchnote (feuille de présentation scannée)

Groupe A Différenciation au niveau des contenus

Public : terminales AP, 12 élèves

Le scénario du travail en collaboration avec Mme Dupont comporte 3 séances de 2h

Les pré-acquis : les élèves sont déjà allés en stage et ils ont quelques expériences du travail collaboratif (TP et classe)

Les séances auront lieu au CADI

Contrainte : il faut intégrer des tablettes dans la séquence

Séance 1 et 2 : ils doivent définir le travail en équipe trouver une définition comme il le veut (dictionnaire, tête, internet...) et en faire une présentation au groupe

4 activités en lien avec le travail collaboratif seront proposées. Le choix de l'activité est libre

- recherche de témoignages professionnels
- escape game avec tout le matériel du CADI
- jeu de rôle
- reportage sur ce que les autres 3 activités pour observer comment les autres travaillent collectivement

Séance 3 : Débriefing

Ils font l'escape game (activité 1) ou présente le jeu de rôle (activité 2), ou les témoignages recueillis (activité 3) et visionnent le reportage (activité 4)

Questions/remarques

- Les animatrices du CADI jouent le rôle d'accompagnatrices pendant les séances mais la collaboration avec Mme Dupont n'est pas expliquée
- Il faut que les élèves connaissent le principe d'un escape game
- Si le CADI n'est pas libre on pourrait organiser les activités sur l'exploitation
- Penser à préparer les interviews par l'envoi d'un mél en amont de la séance sinon les interlocuteurs ne seront peut-être pas disponibles

Groupe B Différenciation au niveau des processus

Public : 2de pro par apprentissage, 12 élèves

Le scénario du travail en collaboration avec Mme Dupont (enseignant en ESF) 12h sur un trimestre (avec 6 séances de 2h)

Les pré-acquis : pas ou peu d'expérience de travail collaboratif hors le mini stage au comporte collègue

Contrainte : la restitution de leur séquence doit être faite sous la forme de Sketchnote

Les séances auront lieu au CdR, dans la salle info et dans la salle de classe

Séance 1 : travailler sur les représentations individuelles du travail collaboratif (trouver 3 mots et les indiquer sur post-it) puis partager en groupe pour (tour de table)

Le groupe n'a pas eu le temps de développer les autres séances

Questions/remarques

- Pour une séance suivante peut-être faire intervenir un professionnel ?
- Apporter les connaissances de façons différentes à chaque séance

Groupe C Différenciation au niveau des productions d'élèves

Public : BTSa 2ème année, 16 élèves organisés en 4 groupes de 4

Le scénario du travail en collaboration avec M Dupont (professeur d'aménagement) comporte 3 séances de 2h

Les pré-acquis : expérience du travail collaboratif lors d'un stage et introduction d'un PIC par M Dupont

Contrainte = doit faire le synopsis d'une vidéo que les élèves doivent utiliser pour restituer

Production finale : un jardin de lecture

Choix libre d'outils pour les tâches intermédiaires pour s'organiser comme par exemple créer un organigramme du groupe pour définir qui fait quoi, quels outils de communication seront utilisés entre les membres d'un même groupe, quel outil de stockage choisir pour des documents trouvés en ligne, faire un retro planning

L'enseignant technique intervient sur les aspects techniques et les animateurs en accompagnement méthodologique

La vidéo est présente tout au long du travail car les élèves filment la démarche

Questions/remarques

- Il fallait créer le synopsis vidéo comme UNE forme de restitution attendu des élèves

Groupe D Différenciation au niveau de la structuration

Public : 2nde AP, 20 élèves

Le scénario du travail en collaboration avec M Dupont (professeur principal) comporte 5 séances de durées variées

Objectif : Préparer un repas pour la semaine du goût

Les séances auront lieu dans les espaces cuisine, dans la salle info, au CADI et mobiliseront l'animatrice du CADI, M Dupont, l'infirmière, l'équipe cuisine et la documentaliste

Contrainte : aucune

Séance 1 et 2 : Former des groupes hétérogènes de 5 élèves par test de positionnement (en physique chimie, maths et français) proposé par M Dupont. Rechercher des idées de recettes. Chaque groupe doit préparer une partie du repas soit apéro, entrée, plat, fromage ou dessert

Séance 3 : Contacter des partenaires

Séance 4 : Elaboration du repas

Séance 5 : Dégustation

Comment avez-vous vécu cette activité ?

- « Cela m'a embrouillé je pense plus comprendre »
-> But = prendre conscience que c'est complexe
- « Consignes difficiles à comprendre et à me mettre dedans »
-> But = les mettre en situation de difficulté
- « Le thème de travail de la séquence était trop abstrait pour moi et cela m'a déstabilisée »
-> Le fait que c'est déstabilisant fait prendre conscience de la difficulté des élèves. L'élève est un individu et chaque individu apprend différemment d'où l'importance de varier les modalités, ne pas en imposer une seule modalité qui peut devenir une contrainte
-> L'importance = de savoir ce que les élèves connaissent

Jeudi 04 octobre : (matin) LES ELEMENTS ESSENTIELS A PRENDRE EN COMPTE

Intervention de la direction de l'ELEFPA de Thuré sur le pilotage

Pilotage

L'organisation au LPA de Thuré est le reflet d'un historique qui n'est pas transposable partout, nous en sommes bien conscients.

Afin de disposer du temps pour mettre en place les divers dispositifs dont le CADI, le mode de fonctionnement de l'établissement a été modifié avec l'introduction d'un système de distribution flexible des horaires. Les enseignants à Thuré ont des heures SCA (suivi-concertation et autre) attribuées. Le nombre d'heures SCA est proportionnel au temps de travail de chacun. L'emploi du temps a été adapté pour pouvoir disposer d'un temps « pour se poser et réfléchir ensemble ». Syndicalement cela ne passe pas partout mais ici oui.

Les cours démarrent donc plus tard lundi et ont lieu sur la journée entière du mercredi. Cette organisation de l'emploi du temps convient aux enseignants comme aux élèves internes. Pour beaucoup d'entre eux cette organisation du temps leur permet de partir de chez eux lundi matin au lieu de dimanche soir. Le fait de travailler la journée complète le mercredi permet aussi de rentrer plus tôt le vendredi. C'est donc ainsi que les réunions pédagogiques hebdomadaires ont été instaurées tous les lundis. Lors de ces réunions, animées par la direction participent tous qui peuvent (cela tourne). Les enseignants échangent avec l'équipe de direction sur l'évolution des dispositifs et pratiques existantes et proposent de nouvelles initiatives. Les décisions sont prises de façon collective suite à ces échanges.

C'est un fonctionnement qui est pérennisé auprès des nouveaux entrants.

Une réunion technique plus restreinte est également organisée sur le lundi matin ; cela permet d'enclencher la semaine. Toutes sortes de questions sont traitées à ce moment-là.

La création récente du CFPPA et UFA proprement dit, facilitera la gestion du CADI car avant c'était le lycée qui la prenait en charge.

Par contre il n'y a pas de financement pour les postes des animateurs. La création d'une fiche de poste était un peu compliquée mais aujourd'hui elle existe, formalisée en CA. Aujourd'hui l'animatrice a le statut de formatrice. Le travail fait par et grâce au le CADI est valorisé sous forme de bilan détaillée fournie en CA chaque fin d'année scolaire. En début d'année le CADI et son fonctionnement est présenté aux nouveaux collègues et apprenants. Maintenant il y a un vrai lien entre la classe et le CADI.

Les leviers cités par la directrice pour le bon fonctionnement d'un espace du type CADI sont :

- L'affichage/communication sur les avantages de disposer d'un tel espace
- De ne rien imposer ; cela doit faire partie de la culture de l'établissement et être le résultat d'une symbiose d'équipe. L'instauration des moments de concertation collective dans l'emploi du temps comme les réunions du lundi va dans ce sens
- Il faut mettre les moyens financiers
- Le fait de prendre les initiatives dans l'agencement des locaux car cela n'est pas sans son importance. Pour pouvoir obtenir un financement pour rénover, il faut bien négocier avec le Conseil régional en mettant en avant les points de l'accompagnement
- La fréquentation par les élèves a donné envie aux enseignants de venir vers le CADI et l'intégrer dans les parcours pédagogiques

Conclusion

A la fin de la matinée nous avons construit collectivement une carte mentale qui résume tous les éléments à prendre en compte quand on réfléchit à un (ré)aménagement de l'espace.

Cf. le document suivant en annexe :

- Réaménager une espace : comment s'y prendre ?

Suite de la formation

Les éléments recueillis lors du bilan fait « à chaud » en fin de formation seront complétés par une évaluation « à froid » demandée par la DFAE sous format numérique quelques mois après. Ces bilans aideront à améliorer la formation à l'avenir.

Le souhait a été communiqué par certains participants de pouvoir faire un bilan des actions mises en œuvre au retour dans leurs établissements respectifs. Nous allons réfléchir à une modalité pour pouvoir satisfaire cette demande aux alentours des vacances de Pâques 2019

DOCUMENTS EN ANNEXE

Atelier PA-GrpeA : restitution d'atelier pédagogie active document scanné

Atelier PA-GrpeB : restitution d'atelier pédagogie document scanné

Atelier PA-GrpeC : restitution d'atelier pédagogie carte mentale sous forme d'image

Questionner les espaces : présentation d'Isabelle Fabre sous format PDF

Bonne sieste à la bibliothèque : article qui illustre une partie de ses propos

Ré(aménager un espace : comment s'y prendre ? : carte mentale collective

Sketchnote : feuille de présentation scannée